

## 1914 - 1918, LES ÎLES DANS LA TOURMENTE

*Pendant la Première Guerre mondiale, alors que les combats se déroulent dans l'Est du pays, les îles de la Côte atlantique ont joué un rôle majeur dans la défense des infrastructures maritimes et la détention des prisonniers allemands.*

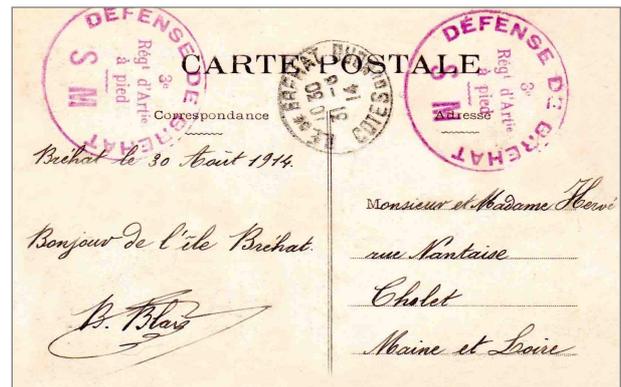
Lors de la Première Guerre mondiale, les combats terrestres eurent lieu essentiellement dans l'Est du territoire. Mais sur la côte atlantique, les îles furent également mobilisées. Car sous l'impulsion de l'amiral Von Tirpitz, l'Allemagne a construit la deuxième flotte mondiale en tonnage. La maîtrise des mers est essentielle et a quatre buts : éviter une invasion, lancer des opérations sur le littoral ennemi, assurer la liberté des communications maritimes et détruire le commerce de l'ennemi. Pour atteindre ces objectifs et concourir à la défense du territoire, les îles ont donc un rôle primordial. Poste avancé en pleine mer, une île est un point d'observation idéal pour surveiller les mouvements maritimes. Aussi, les fortifications à usage militaire souvent construites par Vauban sont réarmées. Les bastions, redoutes, casemates tombés en désuétude sont réactivés et dotés d'un effectif allant de quelques hommes à un bataillon en fonction de l'ampleur de la mission. Mais l'état major profite de cette présence pour transformer les fortifications en camps de prisonniers et les militaires en garde-chiourmes.

La France de l'Ouest était armée par les réservistes des régiments d'infanterie territoriale. Le commandement y affectait des hommes âgés de 34 à 49 ans, plus assez entraînés ou handicapés suite à des blessures, qui ne pouvaient plus être intégrés dans une unité de ligne. Dès 1914, le plan de mobilisation prévoyait leur emploi à la police des frontières, à l'occupation et la défense des places fortes, à la garde et à l'escorte des prisonniers. Les militaires affectés dans les îles étaient employés comme sentinelles pour la surveillance des flottes ennemies, l'amélioration des performances de l'artillerie, les soins aux blessés, la garde des internés civils et des prisonniers de guerre. Les correspondances officielles ont majoritairement été détruites. Ainsi, les traces des militaires en poste ne subsistent que grâce à des courriers personnels, le plus souvent sur carte postale.

### Île de Bréhat

Bien qu'elle ne dépende pas du commandement de la XI<sup>e</sup> région militaire, la défense de l'île de Bréhat est constituée d'une section d'artillerie du 3<sup>e</sup> régiment d'artilleurs à pied caserné à Brest. À la déclaration de la guerre en 1914, ce régiment est incorporé à la 32<sup>e</sup> division d'infanterie et équipé du réputé canon de 75

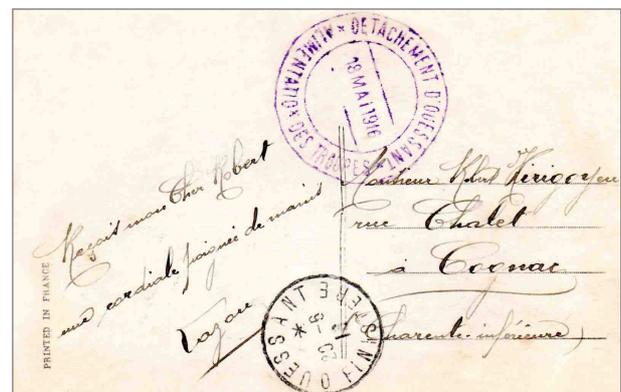
modèle 1897. Il faut noter que la garnison constituée à Brest est en charge de la protection de 1430 kilomètres de côtes et de l'accès à la rade de Brest. Plusieurs unités formées de réservistes sont constituées en fractions, dépôts ou batteries réparties sur le littoral et dans les îles.



Correspondance de l'île de Bréhat pour Cholet. 31 août 1914.  
Cachet de franchise :  
« Défense de Bréhat-3<sup>e</sup> régiment d'artillerie à pied ».

### Île d'Ouessant

Le grand rêve de batailles navales décisives, entre escadres en ligne se faisant face, est mis à mal dès le début de la Première Guerre mondiale. C'est la guerre sous-marine qui prédomine et la Bretagne ne devient zone de combat qu'en 1916. Des postes de vigie par ballons captifs sont installés sur l'île d'Ouessant et prennent la relève de la défense côtière.



D'Ouessant pour Cognac en franchise militaire.  
Cachet de franchise à pont daté (18 mai 1916)  
« Détachement des troupes-Alimentation des troupes ».  
Timbre à date d'Ouessant du 20 juin 1916.

### Île de Sein

Petite île de 58 hectares en pleine mer, elle n'abrite qu'un bâtiment militaire, le sémaphore de la marine nationale. Il est équipé d'un poste de télégraphie